DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE Commune du CASTELLARD-MELAN

Compte rendu du conseil municipal du 7 décembre 2010

Sont Présents: Ch. BARDIN, J. VINDEIRINHO, C.LANDOUZY, C. BREISSAND, M.

GODDEFROY, J. JULIEN

Absent excusé: M. ADAM

Procuration : de C. GODDEFROY à Cédric BREISSAND

Le maire ouvre la séance à 18h

Le conseil nomme C. BARDIN, secrétaire de séance.

1. PLAN DE FINANCEMENT BORNES à INCENDIE et RESERVE POMPIER

Lors du conseil municipal du 12 octobre 2010, dans le cadre du maintien en condition opérationnelle des dispositifs de lutte contre l'incendie, il a été acté le remplacement du dispositif de la réserve pompier du bassin du Castellard.

Eu égard au coût de 4 500 € pour le matériel seul, le maire propose qu'il soit procéder à une maintenance de l'appareil existant.

Le remplacement de la borne du Marchonnet et la consolidation de la borne de la Font du Roy s'imposent.

Après délibération, le conseil municipal :

- approuve cette option,
- sollicite pour son financement une subvention dans le cadre de la Dotation Générale d'Equipement auprès de l'Etat,
- approuve le plan de financement suivant :

o Montant des travaux $4400 \in HT$ $5262,40 \in TTC$ o Imprévus $800 \in HT$ $956,80 \in TTC$ o TOTAL $5200 \in HT$ 6219,20 ∈ TTC

Subvention DGE 2011 3 000,00 €
Autofinancement y compris TVA 3 119,20 €

- Charge le maire de signer toutes les pièces concernant ce dossier

Contre: Abstention: Pour: sept

2. PLAN DE FINANCEMENT MESUISERIES POUR LE BATIMENT DE LA MAIRIE

A l'issue de la consultation de trois artisans leurs propositions seront assez divergentes en termes de solutions proposées :

- soit remise en état de l'existant potable et remplacement de l'existant endommagé,
- soit remplacement de l'ensemble :
 - 1. fenêtres en PVC à deux battants ou un battant pour l'appartement,

2. volets en PVC ou en aluminium.

Sont concernées 4 fenêtres de la mairie au rez de chaussée et 6 fenêtres de l'appartement du 1^{er} étage.

Néanmoins avant d'opter pour une solution il est prudent de solliciter une demande de subvention auprès du Fonds de Solidarité Locale 2011 de la Région PACA dont le dossier est à déposer avant le 10 décembre 2010.

Le Maire propose de confirmer cette opération de réhabilitation des ouvrants vétustes du bâtiment communal de la mairie.

Après délibérations, le conseil municipal :

- approuve le programme de travaux ci-dessus
- sollicite pour son financement une subvention dans le cadre de l'appel à projets « Fonds de Solidarité Locale » 2011 du Conseil régional PACA
- approuve le plan de financement suivant :

o Montant des travaux 15 000 .00 € HT 17 940.00 € TTC 2 500.00 € HT 2 990.00 € TTC TOTAL 17 500.00 € HT 20 930.00 € TTC

Subvention FSL 2011 14 000.00 €
Autofinancement y compris TVA 6 930.00 €

- Charge le maire de signer toutes les pièces concernant ce dossier

Contre: Abstention: Pour: sept

3. <u>DECISION MODIFICATIVE POUR INTEGRATION EXCEDENT RECETTE EN EAU ET PAIEMENT ANALYSE RESSOURCE PROFONDE</u>

Les prévisions de recettes d'eau ont été sous évaluées par rapport à la facturation réelle pour un montant de 1 220.80 euros.

Le compte « entretien et réparations » présente un déficit et le solde du compte « divers » ne permet pas de régler la facture d'analyse des ressources profondes de l'eau.

En conséquence, le maire propose au conseil municipal de passer les écritures suivantes en décision modificative :

Compte 7011 « eau » +1200.80 €Compte 615 « entretien et réparations » +900.00 €Compte 628 « divers » +320.80 €

Après délibérations, le conseil municipal approuve la décision modificative n° 2

Contre: Abstention: Pour: sept

4. <u>SUBVENTION POUR FRAIS DE CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION DU COMITE DES FETES</u>

Le Maire donne lecture d'une demande de subvention émanant du Comité des fêtes du Castellard-Mélan.

Après délibération, le conseil municipal décide d'accorder au titre de l'exercice bugétaire 2010, 100 euros au comité des fêtes du Castellard-Mélan.

Contre:	Abstention:	Pour : sept

Divers

- Courrier de madame COULLET qui concerne le chemin de Clombeynier, les informations cadastrales demandées lui seront communiquées.
- Lecture des conclusions du rapport sur la campagne de mesures effectuées par le Service Equipement Rural du Conseil Général sur l'ensemble des ouvrages du réseau d'eau communal.
- Information sur la sortie d'une première version de la cartographie parcellaire du réseau communal d'eau potable. (réalisation communale)